



PROGRAMME ET INSCRIPTION DES MERCREDIS DE MARS
ALSH 3/11 ANS DE BUBRY DU 04/03/2026 AU 25/03/2026

Nom et Prénom du/des enfant(s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 23 février

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr

	Mercredi 4 Mars	Présence	Mercredi 11 Mars	Présence	Mercredi 18 Mars	Présence
Matin	Fabrication d'une fleur 3/6 ans Plantations de fleurs 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Sortie médiathèque 3/6 ans Peinture sur vitres 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Ateliers : Fresque de printemps 3/6 ans Ateliers poésies (Messages, dessins à la craie dans le Bourg) 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Après-midi	Jeu de l'éléphant 3/6 ans Jeux : choix des enfants 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Sortie médiathèque 6/11 ans Jeu : salade de fruits 3/6 ans	<input type="checkbox"/>	Jeu : Devine qui ? 3/6 ans Jeu : balle aux prisonniers 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 25 Mars	Présence	Note :			
Matin	Customiser « Une chaussette » 3/11 ans 	<input type="checkbox"/>				
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>				
Après-midi	Jeu du parachute 3/6 ans Jeu de la gamelle 6/11 ans	<input type="checkbox"/>				

Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Date :

Signature



Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant □ Une attestation du quotient familial CAF 2026
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr Attention

à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

